



## **Union Européenne**

### **Déclaration locale de l'Union européenne sur la situation du président de l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), Pierre Claver Mbonimpa, et sur le cas des membres du parti Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie**

La Délégation de l'Union européenne publie la déclaration suivante en accord avec les Chefs de Mission européens au Burundi:

*La Délégation de l'Union européenne prend note du transfert de Pierre Claver Mbonimpa dans un hôpital mais s'inquiète de la détérioration de son état de santé. Elle souhaite que tout puisse être mis en œuvre pour que sa situation soit traitée avec humanisme et dans le respect des règles et procédures énoncées par les lois du Burundi et de ses engagements internationaux.*

*La Délégation de l'Union européenne reste également préoccupée par la situation des cinquante-deux détenus à la suite des événements du 8 mars 2014. Dans l'attente du prochain jugement, elle rappelle l'importance du respect des droits de la défense, des principes de proportionnalité et d'individualisation de l'incrimination et des peines, et du droit de tout accusé à un procès juste et équitable.*

10 septembre 2014